

Aménagement de voies douces

Le Département, le long de la RD 62, a aménagé une première voie douce.

A Laigneville, la Communauté de communes du Liancourtois a financé l'aménagement d'une seconde voie douce en enrobé, pour relier Cauffry.

Dans le cadre des travaux de la rue de République, un autre tronçon (type chaussidou) sera aménagé.

D'autres projets de voies sont à l'étude notamment pour relier la piscine (Liancourt) au parc Chédeville (Mogneville) mais aussi entre Bailleval et Rantigny / Liancourt.